Entretien avec

L'HON. DENIS CODERRE
MINISTRE, CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA



Denis Coderre a été nommé ministre responsable pour la Citoyenneté et l'Immigration le 15 janvier 2002. Député de la circonscription de Bourassa, au Québec, M. Coderre occupait depuis le 3 août 1999 le poste de secrétaire d'État (Sport amateur).

Denis Coderre was appointed Minister of Citizenship and Immigration Canada on January 15, 2002. Mr. Coderre is Member of Parliament for Bourassa, Quebec. He had been Secretary of State for Amateur Sport since August 3, 1999.

Quel rôle l'immigration joue-t-elle dans le premier quart du 21e siècle ?

L'immigration a toujours été un élément fondamental de la société canadienne. Notre histoire est un testament à tous les immigrants qui ont contribué à ce pays. L'immigration est une investissement dans notre futur. Le but de Citoyenneté et Immigration (CIC) est de bâtir un Canada plus fort en attirant et en sélectionnant des immigrants qui peuvent contribuer aux intérêts sociaux et économiques du Canada, de réunir des familles et de protéger des réfugiés tout en assurant la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens et Canadiennes. Le programme assistent les immigrants lors de leur l'arrivée et au cours de leur adaptation et de leur intégration afin de les permettre de maximiser leur potentiel et de contribuer à la croissance du Canada. La citoyenneté complète le processus débuté par l'immigration.

Notre nouvelle Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés est une réflexion des réalités de la vie moderne au 21e siècle.

Quels sont les défis principaux que votre ministère doit surmonter aujourd'hui ?

Le Canada reconnaît l'importance d'investir dans nos nouveaux venus. Il est nécessaire pour tous les paliers du gouvernement et pour tous ceux impliqués directement dans l'immigration de travailler collectivement afin d'assurer que les immigrants atteignent leur plein potentiel et contribuent à la société canadienne.

Le gouvernement du Canada s'efforce d'éliminer les barrières qui empêchent les immigrants de s'intégrer au marché du travail. Les fonds du programme d'établissement fournissent une formation linguistique, des clubs qui renseignent sur le marché du travail et des références à des programmes communautaires. La reconnaissance de l'éducation obtenue est un autre domaine dans lequel je suis impliqué avec mes partenaires fédéraux et provinciaux.

What is the ideal division of labour on immigration among three orders of government ?

Partnerships are crucial to the development and delivery of our program. Immigration is an area of shared jurisdiction with the provinces and territories. Provinces and territories are consulted annually on the establishment of immigration levels. Most provinces have signed immigration agreements that provide for consultation on immigration matters. In addition, BC, Manitoba and Quebec are responsible for settlement services.

We work closely with other federal departments, provincial and territorial governments, private and voluntary sectors and other stakeholders in order to develop a better understanding of the impact of immigration on broader economic and social issues.

All levels of government need to work together so immigrants can make full contributions to Canada. We work with the provinces and territories, as well as the private and voluntary sectors to help immigrants integrate as quickly and easily as possible.

The Government of Canada is collaborating with the provinces and territories and other stakeholders to develop ways of recognizing foreign credentials, so immigrants can enter more easily into the Canadian labour market.

What do the 2001 census results tell us about new priority areas for immigration policy in Canada?

We value the importance of research in furthering public debate and developing policies. CIC will carefully examine the new census information.

The Government of Canada has a carefully managed and balanced immigration program and is committed to being open and transparent in its development and delivery.

Citizenship and Immigration Canada, in consultation with the provinces, the territories and key stakeholders, establishes an annual range for the number of immigrants who will be admitted into Canada. Our annual immigration plan is a key element for maximizing the economic and social benefits of migration to Canada.

Canada's immigration program is based on three pillars: economic immigrants (approximately 60%); family reunification (25% to 30%) and refugees (about 10%) (for 2001).

En 2010, allons-nous accepter des immigrants en provenance des mêmes pays qu'aujourd'hui ? La méthode de sélection sera-t-elle différente ?

Sélectionner des travailleurs qualifiés qui s'intégreront dans le marché du travail est vital au développement économique à long terme du pays parce que l'immigration devrait être responsable de toute croissance du marché du travail entre 2011 et 2016. Nous avons effectué de vastes recherches et consultations, et elles nous ont montré que l'éducation, l'expérience de travail, l'obtention d'une offre d'emploi et la capacité de parler l'anglais ou le français sont des facteurs fondamentaux d'une intégration réussie pour les immigrants économiques. Nous nous sommes concentrés sur ces facteurs lorsque nous avons redéfini les critères de sélection. La nouvelle Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et les réglementations connexes sont conçus pour attirer des personnes avec des habiletés transmissibles au marché canadien. Cette nouvelle approche est mieux adaptée à une économie en évolution constante.

Que comptez-vous faire pour encourager une hausse de l'immigration dans nos communautés de langues officielles ?

J'ai inclus une clause de minorité dans tous les programmes de nominations provinciaux et fédéraux, nouveaux et renouveler. Des représentants du ministère et des groupes de minorités française/acadienne m'ont avisé sur les questions linguistiques. La grille utilisée pour la sélection des immigrants accorde des points à ceux qui ont une connaissance d'une des langues officielles du Canada.

Pouvez-vous décrire votre stratégie de régionalisation qui a reçu tellement d'attention, surtout en ce qui concerne la région atlantique et l'Ouest du pays ?

Le CIC est déterminé à encourager les immigrants à choisir des communautés plus petites afin de renverser la décroissance de la population dans certaines régions spécifiques du pays. Lors de leur réunion multilatérale du mois d'octobre, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration ont été d'accord pour travailler de plus près afin d'augmenter les bénéfices de l'immigration dans toutes les régions du Canada et de développer des approches flexibles afin d'attirer des immigrants dans de plus petits centres. Le budget fédéral récent a aussi prévu presque 4 million $ pour des projets qui encourageraient des travailleurs qualifiés à s'installer dans des centres plus petits partout au Canada où il existe des pénuries d'habiletés spécifiques.

How do security concerns impinge on a strategy to increase immigration levels?

Our strategy is designed to strike a balance between attracting workers with flexible skills, reuniting families and being tough on those who pose a threat to Canadian security, all the while maintaining Canada's humanitarian tradition of providing safe haven to people in need of protection.